

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 27 Septembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 8.11, 8.12, 8.13, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h10.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX (à partir du 1.1.1) Arguel : M. André AVIS représenté par M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 3.2) Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI (à partir du 1.1.1), M. Philippe GONON (à partir du 1.1.7), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (jusqu'au 3.8), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.7), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.7), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Beure : M. Philippe CHANEY représenté par Mme Chantal JARROT Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.2.1) Busy : M. Alain FELICE (à partir du 1.2.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT représenté par Mme Andrée ANTOINE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN représenté par Mme Sandrine BOUTARD Gennes : Mme Thérèse ROBERT représentée par M. Christophe DEMESMAY Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET représenté par M. Sébastien CUINET (jusqu'au 3.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au 3.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 2.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 7.6) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 1.1.1) Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER représenté par M. Pascal PETETIN Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

**Étaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guericq CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL YASSA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Franois : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI

**Secrétaire de séance :** M. Anthony POULIN

#### Procurations de vote :

**Mandants :** F. GALLIOU (à partir du 3.3), J. ACARD, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, P. CURIE (à partir du 1.1.7), Y.M. DAHOUI (jusqu'au 3.8) D. DARD (à partir du 1.1.1), M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. GONON (jusqu'au 1.1.6), M. LEMERCIER, C. LIME, C. MICHEL, T. MORTON (à partir du 3.9), M. OMOURI, R. REBRAB (à partir du 1.1.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), C. WERTHE, G. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), P. CORNE, P. CONTOZ (jusqu'au 8.13), J.M. BOUSSET, Y. DELARUE, J.Y. PRALON, J.M. JOUFFROY

**Mandataires :** B. VOUGNON (à partir du 3.3), P. MOUGIN, E. MAILLOT, J. GROSPERRIN, M. LOYAT, C. DELBENDE, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 1.1.6), T. MORTON (jusqu'au 3.8), J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (à partir du 1.1.1), C. BOTTERON (jusqu'au 1.1.7), B. FALCINELLA, P. DUCHEZEAU, N. BODIN, S. WANLIN (à partir du 3.9), S. PESEUX, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), E. ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), L. FAGAUT, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), J. LOUISON, D. HUOT (jusqu'au 8.13), F. BAILLY, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, Y. MAURICE

Délibération n°2018/004371

Rapport n°4.7 - Evolution du défi Familles Actives pour le Climat vers une méthode d'accompagnement au changement

# Evolution du défi Familles Actives pour le Climat vers une méthode d'accompagnement au changement



**Rapporteur** : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

**Commission** : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Plan Climat Air Energie Territorial »	Montant du budget 2018 : 400 000 € Montant de l'opération : 45 000 € dont 15 000 € en 2018

## Résumé :

Pour faire évoluer le défi Familles à énergie positive, il est proposé de tester une nouvelle méthode d'accompagnement au changement pour la transition énergétique sur le territoire du Grand Besançon : les Conversations Carbone (CCarbone).

Déjà testée en France notamment par le Grand Lyon en direction de ses agents et par la Biovallée (Drôme), cette méthode anglaise permet de sensibiliser le grand public au problème du changement climatique et d'accompagner concrètement de petits groupes vers des comportements plus écologiques.

Doublement innovant, ce projet prévoit un déploiement de la méthode à travers 5 réseaux en parallèle. Il s'appuiera sur des partenariats avec des acteurs impliqués dans la diffusion de ces Conversations Carbone.

## I. Une nouvelle méthode d'accompagnement au changement, pourquoi ?

Le Grand Besançon a organisé la seconde édition du défi Familles Actives pour le Climat. Cette année, 38 foyers sont inscrits dont 13 seulement actifs. Pour assurer la continuité de ce projet en lui assurant plus d'impacts, il apparaît opportun de faire évoluer le défi en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs volontaires du territoire et de tester une nouvelle méthode d'accompagnement au changement.

Cette dernière viendrait s'inscrire en appui de la mobilisation des acteurs du territoire figurant dans TEPOS et TEPCV. Elle répond également aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), visant à devenir Territoire à énergie positive en 2050. Le Grand Besançon ne peut atteindre cette ambition qu'en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs volontaires du territoire.

Devant le constat de la difficulté à massifier la transition énergétique (« toucher tout le monde tout de suite »), cette méthode, les *Conversations Carbone* (CCarbone), représente une démarche innovante et un levier puissant pour développer les comportements durables (*voir Annexe 1*). Sont visées 4 compétences essentielles de l'Agglomération : l'énergie, la mobilité, l'alimentation et l'eau, et les déchets.

A la croisée des politiques territoriales et d'une dynamique de changement, cet outil s'appuie sur la liberté individuelle et la dynamique de groupe. Il s'agit de déculpabiliser, motiver et apporter des solutions concrètes présentes sur le territoire.

## II. Un projet d'expérimentation nationale en 2017-2018 : une position pionnière du Grand Besançon

Sur la thématique de l'accompagnement au changement, le Grand Besançon se positionne comme territoire pionnier avec des sollicitations diverses (Energy Cities/ADEME, assises européennes de la transition énergétique à Genève...).

Déjà testée en France et en cours de diffusion sur 5 territoires (Lille, CA Lorient, CA Seine Eure, PNR Vercors et en Suisse), cette méthode anglaise permet de sensibiliser le grand public au problème du changement climatique et d'accompagner concrètement de petits groupes vers des comportements plus écologiques. Dans une démarche de co-construction avec l'équipe nationale, le Grand Besançon souhaite se positionner comme territoire pilote et innovant sur ce sujet.

#### A/ Une stratégie d'essaimage innovante : expérimentation sur 3 ans

Tout en bénéficiant de l'appui et des retours de l'expérimentation nationale, la spécificité du Grand Besançon est d'organiser l'essaimage de la méthode de façon simultanée, avec une implantation territoriale à travers 5 réseaux (collectivités / associations et société civile / santé / éducation et vie étudiante / milieu socio-économique). La démarche proposée par le Grand Besançon répond d'ailleurs aux blocages que rencontrent actuellement les autres territoires qui animent cette méthode.

Dans ce projet, le Grand Besançon sera l'animateur territorial de ce réseau. La collectivité et les structures partenaires volontaires qui s'engageront seront en mesure d'organiser autant d'ateliers qu'elles le veulent, ceci accélérant l'effet de propagation et encourageant les participants à devenir acteurs. Il sera proposé aux participants actuels du défi Familles à Energie Positive d'intégrer un groupe.

Il est envisagé de signer une charte de partenariat (*voir Annexe 2 : Charte de partenariat*) avec les structures volontaires de 4 réseaux partenaires, afin de souligner les engagements de chacun. Le 5<sup>ème</sup> réseau est constitué d'agents de nos 3 collectivités et du SYBERT, élargi ensuite aux communes de l'Agglomération. Dans une seconde phase, suite à un partenariat notamment avec l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ce réseau pourrait être étendu aux territoires en transition de la région.

A la suite de rencontres avec élus et services en charge de ces 5 réseaux, divers acteurs locaux ont été sollicités. Plusieurs souhaitent ainsi s'engager aux côtés du Grand Besançon, avec lesquels il est proposé de co-signer la charte :

- la MJC Palente,
- l'association Miroirs de femme, en faveur de rencontres interculturelles à Planoise,
- le Club Face du Grand Besançon (Fondation Agir Contre l'Exclusion) fédérant une soixantaine d'entreprises locales autour de la RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale).

#### Données clés :

- 1er territoire en Bourgogne Franche-Comté investi,
- un projet écologique et fédérateur pour le territoire permettant de créer du lien et mettre en avant les initiatives d'acteurs divers (associations, entreprises, structures institutionnelles, fédérations de santé...),
- une dynamique partie prenante de la stratégie air énergie climat du Grand Besançon avec des connexions et soutiens régionaux en cours de négociation (ADEME, Région...),
- fin 2018 – début 2019 : formation des 10 facilitateurs têtes de réseaux et lancement des CCarbone,
- dès 2018 : une trentaine de structures impliquées,
- sur 3 ans : 40 facilitateurs formés, 350 personnes ayant mené leur plan d'actions pour réduire leur empreinte carbone, voire davantage.

#### B/ Budget prévisionnel

Il n'est pas prévu de ressources humaines supplémentaires mais seulement des coûts de formation à la méthode pour les binômes de tous les réseaux, du matériel pour la première année et de la valorisation de l'expérimentation.

Le budget affecté actuellement au défi sera consacré pour partie à cette nouvelle méthode d'animation avec une part de formation pour les agents des collectivités à la charge de la direction formation (8 personnes formées sur 3 ans).

Le coût du projet global s'élève à 15 000 € par an avec un reste à charge pour l'Agglomération de 3 000 € par an.

Les financeurs potentiels cités se sont montrés intéressés par la démarche. Le Grand Besançon sollicitera un financement à hauteur de 80 % à l'ADEME (26 000 €) et la Région Bourgogne-Franche-Comté (10 000 €). Ceux-ci étant intéressés par le caractère innovant de cette démarche, ils tiennent à une promotion vers d'autres territoires. Ainsi, le Grand Besançon s'engage à :

- réserver une place dans un groupe respectivement pour un représentant de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- diffuser, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année, cette expérimentation auprès des autres Territoires en transition (réseaux PCAET, TEPOS, ZDZG...).
- Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES en € TTC		RECETTES en €	
<b>2018</b>			
Formation des facilitateurs (5 binômes sur 3 jours)	13 892 €	Autofinancement du Grand Besançon	9 000 € (soit 3 000 € par an)
Matériel (50 participants des 1ers groupes de chaque réseau)	2 700 €		
<b>2019</b>		ADEME	26 000 €
Formation des facilitateurs (6 binômes sur 2 jours)	13 672 €		
Matériel (20 participants des 2 groupes internes uniquement)	900 €		
<b>2020</b>		Région Bourgogne Franche-Comté	10 000 €
Formation des facilitateurs (5 binômes sur 2 jours)	11 411 €		
Matériel (10 participants d'1 groupe interne uniquement)	450 €		
<b>Divers (sur 3 ans)</b>			
Adhésion de la collectivité à l'association nationale	3 €		
Achat de ressources (livres, DVD, outils, jeux... pour le réseau interne)	500 €		
Valorisation de l'expérimentation (captation vidéo, audio...)	1 472 €		
<b>TOTAL</b>	<b>45 000 €</b>		<b>45 000 €</b>

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Au-delà du budget mentionné ci-dessus, des mécènes se sont montrés intéressés. Cette contribution financière privée est également envisagée afin de soulager les frais engagés par les réseaux partenaires en prenant en charge directement des dépenses (achat de matériel...).

**Mme C. COMTE-DELEUZE et M. G. VAN HELLE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- prend connaissance de la démarche,
- se prononce favorablement sur le lancement de la nouvelle méthode dans le Grand Besançon et sur la charte de partenariat,
- autorise le Grand Besançon à adhérer chaque année à l'association nationale des Conversations Carbone pendant la durée du projet,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à :
  - o solliciter les financements mobilisables auprès de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
  - o signer les chartes de partenariat avec les acteurs locaux volontaires, notamment avec le Club Face, la MJC Palente, l'association Miroirs de Femmes etc.



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

## **ANNEXE 1 : Présentation de la méthode**

Au niveau national, ce projet est porté conjointement par l'institut NégaWatt et l'association Conversations Carbone lancée dans la Biovallée, en partenariat avec Changement vivant, Artisans de la Transition et The Surefoot Effect.

### **a/ Historique**

Mises au point en 2006 par une psychologue Rosemary Randall et un ingénieur Andy Brown en Angleterre, les Conversations Carbone ont vu le jour à partir du constat suivant : l'homme préfère occulter le problème climatique, trop effrayant pour être réellement supportable. Cette méthode permet d'accompagner les individus vers une prise de conscience sur le changement climatique ainsi que vers des comportements plus écologiques.

Traduite, adaptée et testée dans un contexte francophone en 2012 grâce à l'association Les amis de *LaRevueDurable*, elle donne lieu au premier groupe de Conversations Carbone porté par la Biovallée et l'institut NégaWatt (avec le soutien de la Région Rhône-Alpes).

### **b/ Le but des ateliers participatifs : accompagner le changement de comportement**

La première étape pour accompagner le changement est de faire prendre conscience aux participants de la réalité climatique ; mais également de leur montrer qu'ils possèdent des outils pour y réagir et améliorer leur futur. Le but n'est pas de stigmatiser les mauvaises pratiques mais au contraire d'écouter l'autre dans ses résistances et de lui offrir un espace de parole, d'écoute et d'échange, favorable à l'émergence de pratiques durables.

Il s'agit d'une démarche individuelle favorisée par la dynamique de groupe et par l'appui sur les pratiques de chacun :

- les co-bénéfices d'une action sur le climat sont essentiels pour l'engagement (exemple : Je prends mon vélo régulièrement en faveur du climat, j'y gagne également pour ma santé, mon bien-être et mon portefeuille),
- Il est important que chacun cible les actions qui lui sont les plus accessibles.

Visant une réduction concrète de l'empreinte carbone de chacun, cette démarche est riche de perspectives optimistes.

### **c/ L'essaimage de la méthode sur notre territoire permet de :**

- transformer les pratiques individuelles quotidiennes à travers des groupes restreints et ciblés,
- démultiplier cette méthode en proximité avec différents réseaux : collectivités, associations, santé, éducation, entreprises,
- s'appuyer sur une philosophie optimiste et efficiente : « *Faire face au changement climatique sans devenir dingue et en se faisant plaisir !* », slogan de l'association nationale des CCarbone. Concrètement, il s'agit de faire vivre une dynamique collective valorisant le libre-arbitre des participants et les co-bénéfices des actions en faveur du climat (santé, budget, bien-être...),
- rendre autonome nos relais afin que la transition énergétique et écologique repose, par-delà la collectivité, sur l'ensemble des acteurs,
- adopter une approche innovante et pionnière au niveau national.

### **d/ L'organisation d'un atelier**

Basés sur une compréhension psychologique des obstacles au changement, ces ateliers abordent les domaines clés de l'empreinte carbone individuelle, dans un mode de soutien et de non jugement.

#### **La méthode en pratique :**

- adaptée à tout public,
- 6 ateliers de 6 à 10 personnes (2 heures sur 4 mois),
- 2 facilitateurs spécifiquement formés,
- un support documenté pour les participants et un guide pour les facilitateurs.

## ANNEXE 2 : Charte de partenariat



### **Entre :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en vertu de la délibération du Conseil Communautaire du 27/09/2018, d'une part,

### **Et d'autre part,**

La structure ....., représentée par son Président/Directeur, .....

### Préambule

Devant l'enjeu climatique et le constat d'un échec de la massification de la transition énergétique, les Conversations Carbone (CCarbone) représentent une démarche innovante et un levier puissant pour développer les comportements durables. Les CCarbone sont un cycle d'ateliers destinés, in fine, à accompagner les individus vers une prise de conscience sur le changement climatique ainsi que vers des comportements plus écologiques.

Le Grand Besançon ne peut atteindre cette ambition qu'en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs du territoire. Sont visées 4 compétences essentielles de l'Agglomération, à savoir : l'énergie, la mobilité, l'alimentation et l'eau, et les déchets.

### Il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### Article 1<sup>er</sup> - Objet de la charte

La présente charte souligne les engagements des deux parties dans le cadre du déploiement des CCarbone sur le territoire du Grand Besançon, dans l'objectif de :

- transformer les pratiques individuelles quotidiennes à travers des groupes restreints et ciblés,
- démultiplier cette méthode en proximité avec différents réseaux : collectivités, associations et société civile, santé, éducation et vie étudiante, milieux socio-économiques,
- s'appuyer sur une philosophie optimiste et efficiente : « Faire face au changement climatique sans devenir dingue et en se faisant plaisir ! ». Concrètement, il s'agit de faire vivre une dynamique collective valorisant le libre-arbitre des participants et les co-bénéfices des actions en faveur du climat (santé, budget, bien-être...),
- rendre autonome nos relais afin que la transition énergétique et écologique repose, par-delà la collectivité, sur l'ensemble des acteurs,
- adopter une approche innovante et pionnière au niveau national.

La collectivité et les structures partenaires volontaires qui s'engageront seront en mesure d'organiser autant de CCarbone qu'elles le veulent, ceci accélérant l'effet de propagation et encourageant les participants à devenir acteurs.

#### Article 2 - Engagements des structures partenaires

Chaque structure proposera un ou plusieurs facilitateurs pour un choix partagé avec le Grand Besançon, en accord avec les critères de sélection mis en avant par les organisateurs nationaux. A l'issue de chaque cycle de CCarbone, elle cherchera à faire émerger la candidature de 2 nouveaux facilitateurs à former pour animer les CCarbone.

A titre informatif, la structure..... sera initialement en binôme avec la structure....., également signataire de la charte de partenariat CCarbone avec le Grand Besançon.

Les facilitateurs formés présenteront un caractère complémentaire et devront :

- animer en binôme au minimum 3 sessions sur 3 ans dont la première à l'issue de la formation,
- proposer la constitution de leur groupe de CCarbone au Grand Besançon,
- contribuer à l'essaimage des CCarbone à travers leurs réseaux,
- participer au réseau animé par le Grand Besançon et à la mutualisation des pratiques et des enseignements.

Chaque structure partenaire prendra en charge :

- les repas lors des temps de formation,
- le manuel des participants des CCarbone à l'exception du premier cycle,
- les temps de convivialité au cours des ateliers,
- l'ajustement des supports conçus par le Grand Besançon, la réalisation de ses impressions et l'achat éventuel de ressources / outils (ouvrages, DVD, jeux...).

L'adhésion à l'association nationale des Conversations Carbone se fera au titre individuel et/ou de la structure partenaire au projet (montant symbolique).

### Article 3 - Engagements du Grand Besançon

Partie prenante dans l'essaimage de la méthode au même titre que les structures partenaires, le Grand Besançon sera également l'animateur territorial du réseau pendant la durée de ce projet.

Pour cela, il organisera le cadre de déploiement territorial des CCarbone :

- une vigilance sur le choix des binômes de facilitateurs selon leurs compétences et leurs complémentarités,
- une formation locale pour les structures partenaires volontaires,
- un recensement de ressources et outils utiles au projet qui évoluera au fur et à mesure du projet,
- des outils de communication (flyers, mail d'appel à la participation...) et de mise en œuvre des ateliers mis à disposition (calendrier, liste de salles...).

Il animera le réseau en mettant en relation des structures partenaires pionnières (partage des expériences, questions et solutions) avec :

- un appui collectif à la prise en main de l'animation des ateliers,
- une séance annuelle de bilan pour les facilitateurs,
- une rencontre annuelle inter-réseaux,
- une valorisation de l'expérimentation et des structures participantes.

*Fait en deux exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour la Communauté d'Agglomération du  
Grand Besançon,  
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET

Pour ....,  
Le Président/directeur,

Prénom NOM

En annexes :

- le flyer de l'association nationale des Conversations Carbone ;
- le schéma prévisionnel de déploiement des Conversations carbone dans le Grand Besançon



## Quand le progrès technique ne suffit plus ...

Et la pression du changement climatique est si grande, si rapidement et, plus que jamais, exponentiellement que la tentation est forte de faire appel à nos modes de vie, est un enjeu de la transition écologique et énergétique.

### Bonne nouvelle !

Les Conversations Carbone, mises au point par une psychanalyste et un ingénieur, est une méthode très puissante qui associe une solide assise psychologique à des réponses pratiques ciblées.

En 2009, le quotidien *The Guardian* désigne les Conversations Carbone comme l'une des 20 meilleures solutions contre le changement climatique.



La dynamique collective qu'elle instaure pousse à aller plus en soi les ressources pour changer sa vie en phase avec sa connaissance du changement climatique et ses convictions à son sujet.

## ...Les promesses des Conversations Carbone

Les Conversations Carbone contribuent à l'atteinte des objectifs des politiques de transition énergétique / écologique.

La méthode permet également de :

- Créer des 'minorités actives' pour soutenir la dynamique Energie-Climat du territoire ;
- Accélérer l'effet de 'contagion', encourageant les participants à devenir acteurs ;
- Former des 'facilitateurs territoriaux' compétents sur l'accompagnement des changements de comportement ;
- Communiquer sur les ressources locales (dispositifs, solutions, acteurs...) ;
- Eviter l'effet rebond par son approche globale.

## Les Conversations Carbone en pratique



- Méthode adaptée à tout public
- 6 à 10 personnes dans un lieu convivial
- 6 ateliers de 2 heures sur 4 mois
- 2 facilitateurs spécifiquement formés
- Un support documenté pour les participants et un guide pour les facilitateurs
- 4 grands thèmes :
  - > Énergie à la maison
  - > Mobilité
  - > Alimentation et eau
  - > Consommation et déchets



Le parcours permet à chaque participant d'élaborer son propre plan d'actions visant une réduction de 4 tonnes de CO2 eq de ses émissions personnelles de GES, 1 tonne dans chacun des 4 secteurs.



Les ateliers participatifs combinent données factuelles, discussions de groupe, exercices et jeux. Ils offrent un espace d'exploration des émotions liées au changement climatique et au mouvement volontaire à un certain mode de vie, de façon à inscrire le changement dans la durée.

"De la bienveillance et une vraie envie d'évoluer sans se faire violence."

"Trouver ses propres solutions, celles qui nous rassemblent."

"J'ai découvert que des fois de choses se font déjà, il y a plein de solutions près de chez moi."

"J'ai compris l'importance de faire des choix durables, plutôt que de s'imposer des mesures tenables à court terme."



\* Les ateliers participatifs combinent données factuelles, discussions de groupe, exercices et jeux. Ils offrent un espace d'exploration des émotions liées au changement climatique et au mouvement volontaire à un certain mode de vie, de façon à inscrire le changement dans la durée.

**Schéma prévisionnel de déploiement des Conversations carbone dans le Grand Besançon**

